

ENTREPRISES

Principales conditions tarifaires applicables
aux entreprises en vigueur au 1^{er} janvier 2023
Tarifs en € HT



LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURaine ET DU POITOU :

UNE BANQUE DE PROXIMITÉ QUI ACCOMPAGNE :

1 entreprise sur 2

1 pro sur 3

4 habitants sur 10

2,5 MILLIARDS D'EUROS
de financement crédits

1 logement financé sur 3

4 agriculteurs sur 5
financés



1,6 MILLION D'EUROS
de subventions pour accompagner
les associations locales et projets
solidaires



Près de
460 000 €
pour soutenir les
créateurs d'entreprise

PRÈS DE 900 conseillers
répartis dans **142** agences
dont **108** experts dédiés
au marché des entreprises

45%
DES CADRES
sont des
femmes


+ de 1500
salariés


141
embauches en **CDI**

UNE BANQUE MUTUALISTE



782
ADMINISTRATEURS
Un trait d'union entre le territoire
et la banque



199
distributeurs
de billets



1ER FINANCEUR
de l'économie verte
(0 000 millions d'euros)

Sources : Responsabilité Sociétale et Environnementale 2021 de la Caisse régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.

BIEN VOUS CONNAÎTRE, C'EST BIEN VOUS CONSEILLER !



Cher(e) sociétaire, cher(e) client(e), votre confiance mérite toute notre transparence.

Plus de 100 experts sont à votre écoute et accompagnent vos projets au quotidien.

Partenaire dans le développement de votre entreprise, les solutions proposées s'adaptent au cycle de vie de votre entreprise avec une proposition personnalisée pour vos services bancaires :

- dans votre agence Crédit Agricole
- par Internet : credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/entreprise
- par mobile via l'appli Ma Banque¹ ou sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou

 *Les conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de vos agences et sur le site internet.²*

Une organisation dédiée aux entreprises du territoire avec 108 collaborateurs à votre service répartis dans :

• 4 agences Entreprises dont

- 1 agence pour la Grande Clientèle : CA > 50 M€ et 1 pôle Economie Sociale
- 2 agences dédiées aux PME réalisant un CA > 1,5 M€
- 1 agence pour les professionnels de l'immobilier

• Des pôles Entreprises communs à 4 Caisses régionales dont

- 1 pôle International traitant 80 000 opérations pour un total de plus de 3 milliards d'€ de flux internationaux*
- 1 pôle Expert Financement Entreprises
- 1 pôle d'Experts en Énergies Renouvelables

* Chiffres CATP 2021 ou 2022.

¹ Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

² Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

SOMMAIRE

	VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN	P.6
	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	P.6
	VOS RÈGLEMENTS ET ENCAISSEMENTS	P.7
	VOS FINANCEMENTS BANCAIRES	P.9
	VOS OPÉRATIONS À DISTANCE	P.10
	E-COMMERCE	P.10
	ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	P.11
	VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL	P.11
	VOTRE ÉPARGNE	P.14
	RÉSOUDRE UN LITIGE	P.15

LÉGENDE :

-  Titulaire d'un Compte Service Entreprise (CS Ent)
-  Internet
-  Échanges de Données Informatisées - EDI

VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

LE FONCTIONNEMENT ET LE SUIVI DU COMPTE

Ouverture de compte	GRATUIT
Frais de tenue de compte actif	28,80 €/mois
❶ Titulaire d'un compte service entreprise	GRATUIT
Frais de gestion de compte en inactivité ¹ (compte sans mouvement durant 12 mois)	30,00 €/an
Commission de mouvement de compte	0,11 % avec un minimum de 12 € /mois
Conformité : envoi d'un courrier pour mise à jour complémentaire	15,00 €
Clôture de compte	GRATUIT
Impayé Vente à Distance	5,20 €

Commission de mouvement

Elle s'applique sur les montants de tous les mouvements de flux débiteurs liés à votre activité commerciale.

LA CONSULTATION DE COMPTE

Via Crédit Agricole en ligne : credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou	GRATUIT
Via l'application mobile Ma Banque ²	GRATUIT
Réception journalière par EDI	Consulter votre chargé d'affaires

LES RELEVÉS DE COMPTE

Relevé de compte mensuel	GRATUIT
Relevé de compte bi-mensuel	1,72 €/relevé
❷ Relevé de compte par Internet (e-relevé)	GRATUIT
Relevé de situation des engagements à la date de l'arrêté comptable (Compta Prêts)	55,00 €³

AUTRES SERVICES

Attestations diverses clients	16,66 €
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	13,75 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	74,62 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant dû au Trésor Public, dans la limite d'un plafond de 74,62 €
Versements d'espèces (pièces ou billets)	5€ par versement à partir du 11^{ème} versement dans le mois

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention (4 opérations maxi/jour)	9,10 €/opération
--	-------------------------

¹ Frais prélevés annuellement sur chaque compte sans mouvement durant 12 mois, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte.

² Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

³ Services assujettis à la TVA de plein droit

Commission d'intervention spécifique¹

50% du prix de la commission d'intervention

Commission d'intervention

La présentation d'une opération débitrice non autorisée nécessite un traitement journalier adapté qui entraîne des frais d'intervention.

Frais de rejet de chèque sans provision (par chèque impayé, frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours, commission d'intervention incluse)

• montant ≤ 50 €	30,00 €
• montant > 50 €	50,00 €

Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, commission d'intervention incluse

Montant du paiement Maxi 20,00 €

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (Murcef)

14,71 €

VOS RÉGLEMENTS ET ENCAISSEMENTS

LES ESPÈCES

Mise à disposition de fonds 22,78 €

LES CARTES BANCAIRES

Cotisation carte Business Mastercard, débit immédiat (DI)³ 57,00 €/an

Cotisation carte Business Mastercard, débit différé (DD)⁴ 57,00 €/an

Cotisation carte Business Autorisation Systématique (DI) 35,00 €/an

Cotisation carte Business Executive, débit différé 131,00 €/an

Frais d'opposition sur carte pour perte, vol ou pour usage abusif par l'émetteur GRATUIT

Envoi de cartes en recommandé avec accusé de réception 4,93 €

LES CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier ou de carnet de remise, en envoi simple GRATUIT

Délivrance de chéquier en agence GRATUIT

Frais d'envoi de chéquier en recommandé 7,00 €

Frais d'émission d'un chèque de banque 13,50 €

Frais de destruction de chéquier non retiré 5,00 €/chèquier

Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur 14,90 €

LES VIREMENTS

FRAIS PAR VIREMENT SEPA² OCCASIONNEL EN EURO

Agence Internet

> vers comptes Crédit Agricole 2,00 € GRATUIT

> vers comptes d'une autre banque 3,94 € GRATUIT

RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA²

GRATUIT

¹ Selon la réglementation en vigueur applicable à la clientèle bénéficiant des services bancaires de base fournis dans le cadre du droit au compte conformément au décret n°2014-738 du 30 juin 2014.

² Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 16). Pour les opérations en devises hors celles de l'EEE ou hors EEE, vous pouvez consulter votre conseiller.

³ DI : Débit Immédiat : Les cartes à débit immédiat portent désormais la mention « Débit ». Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

⁴ DD : Débit Différé : Les cartes à débit différé portent désormais la mention « Crédit ». Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt et sont prélevées mensuellement sur le compte support de la carte.

FRAIS PAR ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA¹ PERMANENT	Agence	Internet
FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN VIREMENT PERMANENT	3,00 €	GRATUIT
> Vers comptes détenus au Crédit Agricole		GRATUIT
> Vers comptes d'une autre banque (par virement)	1,50 €	GRATUIT

VIREMENTS

> ↲ EDI vers autres banques (par virement)	0,25 €
--	---------------

VIREMENT INSTANTANÉ SEPA

Via « Mon Espace sécurisé » de banque à distance présent sur le site internet

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	1,00 €
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA	GRATUIT
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	7,00 €

LES PRÉLÈVEMENTS

FRAIS DE PRÉLÈVEMENTS EN LISTE

> ↲ par EDI (par prélèvement)	0,22 €
La facturation des prélèvements pour les clients donneurs d'ordre s'étend à tous les prélèvements internes comme externes	
> Réception et exécution d'un premier prélèvement	GRATUIT
> Opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT
> Frais de mise en place de prélèvement inter-entreprises (hors sphère sociale)	8,00 €

LES EFFETS DE COMMERCE

EFFETS "PRÉSENTÉS À L'ENCAISSEMENT"

> sur support papier	10,00 €
> ↲ par EDI	0,33 €
> par Internet	0,28 €

LES TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES

Traitements sur effet (impayé, avis de sort, effet réclamé avant présentation)	18,26 €
--	----------------

Rejet d'effets (insuffisance de provision ou demande de prorogation)	13,40 €
--	----------------

LA MONÉTIQUE

LOCATION TPE (TERMINAL DE PAIEMENT ELECTRONIQUE)

Tarifs personnalisés selon vos choix	Consulter votre chargé d'affaires
Profession de Santé : gamme Santeffi	Consulter votre chargé d'affaires

BON À SAVOIR

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou vous accompagne dans le choix de vos solutions monétiques :
 > Lecteur de cartes bancaires et lecteur de chèques, fixes ou portables. > Offres "entrée de gamme" ou solutions technologiques GPRS et ADSL, e-commerce.

LES DATES DE VALEUR (EN JOURS TRAITÉS)

Date de Valeur : la date de valeur J est un avantage du Compte Service Ent ; c'est la date à laquelle une somme est définitivement débitée ou crédité sur le compte et à partir de laquelle sont établis les décomptes d'intérêts.

Jours ouvrables : ce sont les jours d'ouverture de votre Caisse régionale et des systèmes de compensation. Ils sont indiqués dans le calendrier à disposition sur le site internet². Tout ordre reçu après les heures limites de traitement des opérations définies par votre banque sera réputé reçu le jour ouvrable suivant.

¹Pays de la zone SEPA (cf. carte p. 16).

²Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou n'applique pas de date de valeur à l'exception de :

Crédits

Consulter votre chargé d'affaires

Remise de chèques

J+1 ouvré

 **Titulaire d'un Compte Service Entreprise (CS ent)**

J

VOS FINANCEMENTS BANCAIRES

FINANCEMENT MOYEN ET LONG TERME

Minimum de perception	400,00 €
Maximum de perception	1% du montant du prêt

FINANCEMENT D'UN BESOIN DE TRÉSORERIE

Frais de mise en place d'une ligne de trésorerie	355,00 €
Frais de reconduction ou de réexamen des limites mises en place (prélèvement annuel)	355,00 €
Commission de confirmation ou d'engagement sur l'OCCC (prélèvement trimestriel)	0,60 % du plafond autorisé, mini 0,39 %
Commission du plus fort découvert	0,07 %

Affacturage : sécurisation du poste client	Consulter votre chargé d'affaires
---	-----------------------------------

Dailly :

Commission de bordereau de remise	40,00 €
Commission/créance	15,00 €
Modification Dailly en cours	40,00 €
Pour la commission de service lié à la gestion des services	Consulter votre chargé d'affaires

BON À SAVOIR

 Découvrez la solution de financement¹ en ligne

Cash in Time

UNE AVANCE DE TRÉSORERIE DÉBLOQUÉE DE CHEZ VOUS SUR PRODUCTION DE FACTURES.

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS (PAR PRÊT)

Modification garanties (plafond : 612 €)	204,00 €
Mainlevées partielles ou totales (plafond : 612 €)	204,00 €
Démembrement de propriété (plafond : 612 €)	204,00 €
Décompte de prêt	52,00 €
Rédaction d'un avenant (plafond : 612 €)	204,00 €
Changement d'objet (plafond : 612 €)	204,00 €
Changement d'emprunteur (plafond : 612 €)	204,00 €
Frais d'étude de mainlevée co-emprunteur (plafond : 612 €)	204,00 €
Acte de délégation parfaite (plafond : 612 €)	204,00 €
Acte de délégation imparfaite	36,00 €
Frais de mise en place de délai	35,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par emprunteur)	GRATUIT

¹ Les financements sont consentis sur l'étude et l'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur. Renseignez-vous auprès de votre chargé d'affaires.

VOS OPÉRATIONS À DISTANCE

LE CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE

SITE INTERNET : credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/entreprise.html

Accès libre "Espace Entreprise"

GRATUIT

Accès Bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

- À partir de 24 ordres par an
- Moins de 24 ordres par an

GRATUIT

96,00 €

L'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES - EDI (cotisation mensuelle)

➡ PAR CANAL TÉLÉTRANSMISSION

EBICS sens client vers banque (avec signature électronique) 13,00 €¹

EBICS sens client vers banque et sens banque vers client (avec signature électronique) 55,00 €¹

A partir du 2^e compte si abonnement 2 sens

REMISE DE 66 %

PAR CANAL INTERNET

WEB EDI sens client vers banque (avec signature électronique) 11,00 €¹

WEB EDI sens client vers banque ET sens banque vers client (avec signature électronique) 38,00 €¹

A partir du 2^e compte si abonnement 2 sens

REMISE DE 66 %

Remise de fichier EDI

0,43 €

Offre Pack Prélèvements pour la gestion des mandats et le traitement des prélèvements SEPA

Consulter votre chargé d'affaires

LE CERTIFICAT NUMÉRIQUE (signature électronique)

ⓐ Certipro (commercialisé jusqu'au 30/09/2017) 60,00 €/an¹

ⓐ Certificat RGS ++ Consulter votre chargé d'affaires

ⓐ Ma signature EDI 84,00 €/an

ⓐ Signature Performance 48,00 €/an

VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

ⓐ Change en ligne pour passage des ordres

GRATUIT²

ⓐ Credoc Import en ligne

GRATUIT²

E-COMMERCE

Up2Pay Par Lien

(encaissement à distance via un lien mail ou SMS)

> Frais de mise en service 50,00 €

> Génération de liens offre Access GRATUIT

> Génération de liens offre Standard 0,40 €

> Abonnement mensuel 10,00 €

VENTE À DISTANCE SUR INTERNET E-TRANSACTION (PAIEMENT SÉCURISÉ)

Coût à la transaction

0,15€ (frais fixes ajoutés au taux de commission)

Abonnement mensuel

• Offre Access 17,00 €

• Offre Premium 25,00 €

Plus d'infos sur ca-moncommerce.com

¹ Services assujettis à la TVA de plein droit.

² Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

LE COMPTE SERVICE ENTREPRISE

e Compte Service Entreprise "Transparence" (cotisation mensuelle)	39,00 €
--	----------------

LES TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES

> Forfait annuel de tenue de dossier administratif et juridique de l'entreprise	de 95,00 € à 380,00 €¹
> Certification Commissaire aux Comptes	235,00 €¹
> Échelles d'intérêts, par trimestre	29,53 €

ASSURANCES ET PREVOYANCE²

- **Protéger** votre activité
- **Assurer** vos outils de travail
- **Protéger** vos salariés
- **Sécuriser** vos revenus
- **Protéger** votre famille
- **Assurer** vos biens personnels

Consultez votre chargé d'affaires ou le spécialiste assurance professionnelle au 09 69 39 03 99 (appel non surtaxé, coût d'un appel local)

BON À SAVOIR

La santé est l'un des sujets de préoccupation majeure des français. A ce titre, la complémentaire santé collective d'entreprise, désormais obligatoire, est un élément primordial de votre politique de Protection sociale. Votre banque vous propose des solutions adaptées à votre entreprise et à ses spécificités. Pour plus d'informations, consultez votre chargé d'affaires.

VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Toutes les opérations nécessitant une négociation (achat ou vente) de devise supportent des commissions de change de 0,10 % avec un montant minimum de 18,64 €

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA³

Option frais partagés : le bénéficiaire règle les frais de sa banque et des banques intermédiaires. OBLIGATOIRE SUR LES TRANSFERTS VERS EEE (Espace Economique Européen).

Avis d'opération détaillé	3,23 €
Émission d'un virement non SEPA en euros vers un état membre de l'EEE	4,12 €
	(0,25 € si support EDI)
Emission d'un virement non SEPA ³ occasionnel ou permanent en Euro ou en devise (tous pays)	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 23,39 € (-20% si support EDI)

Option frais OUR Monde: l'émetteur règle également les frais de la banque du bénéficiaire et des banques intermédiaires (à destination d'un pays hors EEE) **35,69 €**

Frais SWIFT	17,90 €
-------------	----------------

ÉMISSION CHÈQUE DE BANQUE

Avis d'opération détaillé	3,23 €
Frais chèque de banque en devises	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 23,39 €
Frais de port France Chronopost	24,29 €¹

¹ Services assujettis à la TVA de plein droit.

³ Les contrats d'assurance sont proposés par PACIFICA et PREDICA. Évènements garantis et conditions indiqués au contrat. Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection et les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance.

³ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 16).

PRÉSENTATION DE CHÈQUE AU PAIEMENT (émis par le client)

Règlement chèque	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 23,39 €
Frais d'impayé	45,15 €
EFFET IMPORT ET CRÉDITS DOCUMENTAIRES IMPORT	Frais proportionnels 0,21 % avec un minimum de 85,59 € et un maximum de 613,65 €
Demande de sort, effet réclamé, prorogation, impayé	45,15 €
Avis d'acceptation d'un effet	18,66 €

CRÉDITS DOCUMENTAIRES IMPORT

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	1,04% l'an soit 0,26% par trimestre minimum de 138,91 €
Commission d'étude de documents	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 124,39 €
Commission de paiement différé	Frais proportionnels 0,125 % avec un minimum de 95,46 €
Commission de modification	108,59 €
Garantie pour absence de document (frais d'acte)	119,33 €
Garantie pour cession de marchandises	119,33 €
Frais d'étude sur documents irréguliers (à la charge du vendeur)	118,95 €

GARANTIE ÉMISE

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	1,50% l'an soit 0,375 % par trimestre mini 139,82 €
Frais établissement acte	121,85 €
Frais de mise en jeu de la garantie	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 77,66 €
Avenant ou modification	95,68 €

FRAIS DE PORT

Frais de port France Chronopost	24,29 €¹
Frais de port étranger courrier international urgent	48,60 €¹

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

VIREMENTS REÇUS

Avis d'opération détaillé	3,23 €
Virement en Euro en provenance de l'EEE	GRATUIT
Rapatriement Euro Monde (en provenance d'un pays hors EEE) ou en devises (tous pays)	18,45 €
Correction sur rapatriement non conforme (IBAN et/ou BIC SWIFT absent ou erroné)	17,04 €¹

REMISE DE CHÈQUE

Crédit immédiat sauf bonne fin	Frais proportionnels 0,15% mini 35,96 € (si montant du chèque < 76€, frais forfaïtaires de 6,25€)
Crédit différé après encaissement	0,11% avec un mini de 32,99 €
Frais de port étranger courrier international urgent	48,60 €¹
Impayé avec ou sans protêt	45,15 €

¹ Services assujettis à la TVA de plein droit.

EFFET EXPORT ET REMISES DOCUMENTAIRES EXPORT

Commission d'encaissement	Frais proportionnels 0,21 % avec un minimum de 58,21 € et un maximum de 325,05 €
Commission de non utilisation	45,15 €

CRÉDITS DOCUMENTAIRES EXPORT

Commission de notification	Frais proportionnels 0,10 % avec un minimum de 124,39 €
Commission de confirmation	Taux variable selon les pays
Commission d'étude de documents	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 160,20 €
Commission de modification et de pré-étude	110,47 €
Commission de négociation crédit documentaire export confirmé	Consulter votre chargé d'affaires
Commission de transfert de crédit (à la charge du 1 ^{er} bénéficiaire qui demande le transfert)	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 256,41 €

GARANTIE REÇUE

Commission de notification	139,77 €
Avenant ou modification	96,65 €
Frais de mise en jeu de la garantie	119,01 €

FRAIS DE PORT

Frais de port France Chronopost	24,29 €¹
Frais de port étranger courrier international urgent	48,60 €¹

COUVERTURE DE CHANGE

Ouverture du dossier (change à terme, Flexigain, option)	72,29 €
Prorogation, levée anticipée, tirage Flexigain	26,61 €

OPÉRATIONS DIVERSES

COMPTE EN DEVISES

Frais d'ouverture de compte en devises	135,53 €
Tenue de compte en devises	25,22 €/mois

FRAIS DE RECHERCHES

Frais de recherches et de photocopies	21,18 €
Frais de messagerie Swift	17,90 €

¹ Services assujettis à la TVA de plein droit.

VOTRE ÉPARGNE

LA GESTION DES EXCÉDENTS DE TRÉSORERIE

Dépôt à terme

Consulter votre
chargé d'affaires

BON À SAVOIR

L'épargne salariale

Pour motiver et fidéliser vos salariés ou encore attirer de nouveaux talents, vous pouvez dynamiser votre politique de rémunération tout en

bénéficiant d'avantages fiscaux et sociaux grâce aux dispositifs d'épargne salariale et retraite. Pour en savoir plus, contacter votre chargé d'affaires.

Frais de tenue de compte annuel pour 1 contrat (PEI ou PERCO)	150,00 €
> Par salarié supplémentaire (au-delà de 10 salariés)	10,00 €
Frais de tenue de compte annuel pour 2 contrats (PEI + PERCO)	170,00 €
> Par salarié supplémentaire (au-delà de 10 salariés)	10,00 €
Transfert de tous les porteurs de parts vers un autre teneur de compte	400,00 €

RÉSOUTRE UN LITIGE

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant : Service Qualité Clients, Crédit Agricole Touraine Poitou, 18 rue Salvador Allende CS50 307, 86008 POITIERS Cedex 1

ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur credit-agricole.fr/courtainepoitou (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Qualité Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

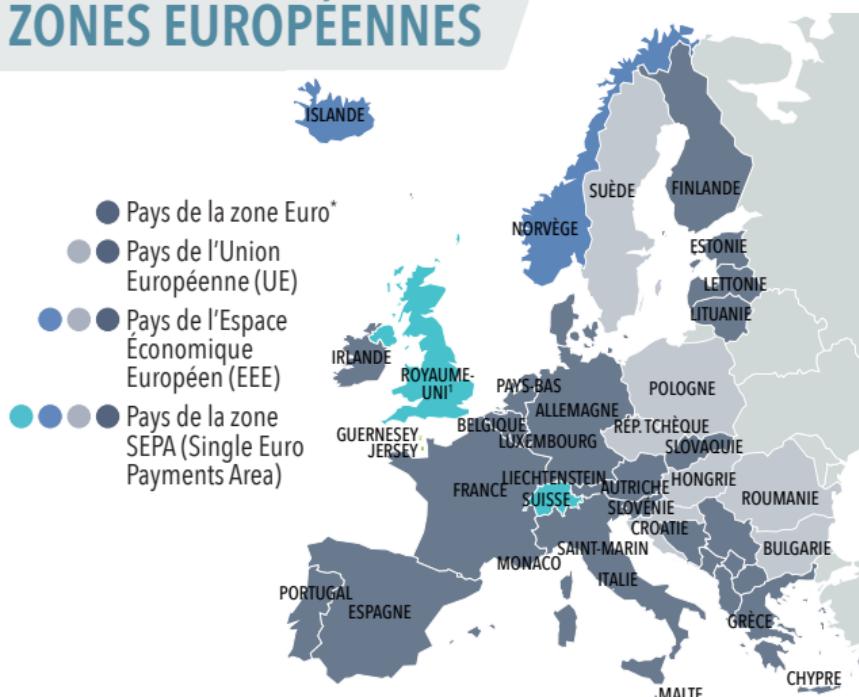
le Service Qualité Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



¹ Le Royaume-Uni est sorti de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste membre de la zone SEPA et continue d'appliquer la réglementation européenne existante sous réserve d'évolutions.

*Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro. Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016. **Pays de l'Union Européenne en zone euro** : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie. **Pays de l'Union Européenne en zone non euro** : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède. **Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange)** : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. **Pour la France** : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINNE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 86008 - Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896.